



Lisez les décisions de l'AG du 22 janvier  
sur les propositions de la STM.

6e édition

Mars 2015

## Bulletin d'information **Mouvement collectif pour un transport public abordable**

### Rapport de l'assemblée du 22 janvier

#### Une assemblée générale populaire

Le 22 janvier dernier, le *Mouvement collectif pour un transport public abordable* tenait une assemblée générale qui portait entre autre sur les deux propositions que la STM a transmises au comité de suivi lors d'une rencontre tenue en novembre dernier.

Nous étions une quarantaine de personnes provenant d'une vingtaine de groupes communautaires à participer à cette assemblée qui donna lieu à de bons échanges.

Des observateurs et observatrices du *Conseil des Montréalaises*, de la *Table des aînés* et du *Carré-four d'animation et d'organisation pour un monde ouvert* (CAPMO) de Québec se sont joints à nous pour la journée. L'assemblée a également apprécié la présence de Pierre Bourbonnière, directeur du marketing à la STM et de Isabelle Ouellet, chef de division– recherche, stratégie marketing et analyse, venus nous présenter les propositions sur lesquelles nous devions prendre position.



Dans les moments à souligner, notons que les représentantEs de la STM se sont dit ouverts à raffiner les hypothèses sur la faisabilité d'une tarification sociale et prêts à interroger le gouvernement sur la question du financement conjointement avec le milieu communautaire.

Aussi, la présentation qu'a faite le *Comité pour l'accessibilité sociale du transport en commun* du CAPMO de Québec sur leurs démarches fût une belle opportunité de connaître leurs actions et de développer des alliances à l'extérieur de Montréal. (voir le texte à la p. 3)

Le grand nombre de militants et militantes des groupes associés au *Mouvement* fût comme toujours un atout particulièrement appréciable. Afin de tenir compte de la voix de tous et toutes nous avons procédé au vote deux fois sur chacune des propositions permettant ainsi d'avoir un indicateur clair des positions individuelles bien que le vote décisionnel fût déterminé par un vote d'organisme.

Une assemblée populaire donc en raison du nombre de participants et de groupes provenant de plusieurs milieux différents ainsi que de la présence significative de nombreuses personnes directement touchées par la problématique de la cherté du transport en commun.

Merci à tous et toutes de votre participation!

#### Dans ce numéro:

<b>Rapport de la dernière assemblée</b>	1
<b>Décisions de l'AG sur les propositions de la STM</b>	2
<b>Les démarches du CAPMO pour l'accessibilité sociale du transport</b>	3
<b>Prochaines actions: Flash-mob</b>	4 et 6
<b>Prochaine AG</b>	4
<b>Réponse à la STM</b>	5

# Les décisions de l'assemblée sur les propositions de la STM

Le 11 novembre dernier, des représentants de la STM et de la ville de Montréal invitaient le comité de suivi du *Mouvement collectif pour un transport public abordable* à une rencontre où deux pistes de solution leur ont été soumises quant au problème de cherté des transports en commun. Ce sont ces propositions qui ont été présentées et débattues à l'assemblée générale de janvier dernier.

## Rappel de la première proposition de la STM

La STM proposait d'organiser une ou des rencontres de travail afin de mettre sur la table les hypothèses de travail et les résultats préliminaires auxquels la STM est parvenue.

## L'assemblée vote en faveur

L'assemblée s'est montrée très heureuse de l'ouverture de la STM et de la Ville de Montréal à l'égard de la problématique portée par le *Mouvement*. Elle s'est réjouit à l'idée d'ouvrir le dialogue sur cette question et espère que ces rencontres permettront d'avancer vers la réalisation d'une tarification sociale pour les personnes à faible et à très faible revenu.

*Vote sur la proposition du Projet P.A.L. : « Il est proposé d'appuyer la proposition de la STM de tenir une ou des rencontres entre une délégation du MCTPA et la STM afin d'explorer la possibilité de mettre en place une tarification sociale. »*

*Cette proposition est appuyée par la TROVEP.*

### Unanimité pour la proposition :

*Vote indicatif individuel:*

*32 pour / 0 contre / 0 abstention*

*Vote des groupes :*

*15 pour / 0 contre / 0 abstention.*

## Rappel de la deuxième proposition de la STM

La STM proposait de mettre sur pied un programme de style « *donate a ride* »\* comme à Edmonton.

\* une fondation qui solliciterait des dons pour offrir des passages gratuits à des personnes en situation de pauvreté via des groupes participants.

## L'assemblée rejette cette proposition

Les principales critiques émises en assemblée sont les suivantes:

Nous craignons que cette solution loin de permettre une évaluation de la nécessité d'une tarification sociale favorise plutôt sa mise au rancart;

La revendication d'une tarification sociale ne vise pas seulement les gens qui fréquentent les organismes communautaires, mais l'ensemble de la population appauvrie;

Nous ne croyons pas que les groupes communautaires doivent être utilisés comme gestionnaires et dispensateurs de cette mesure. D'ailleurs, sur quels critères seront déterminés les dons de billets? Le côté aléatoire de cette mesure nous semble porteur d'injustices et de distorsions dans la priorisation des besoins;

Il y a déjà de nombreuses fondations qui sollicitent la générosité de la population. Nous ne croyons pas utile d'en ajouter une;

Enfin, l'accès aux services publics repose sur un principe de droit et le principe caritatif d'une telle mesure ne s'attaque pas au problème d'exclusion auquel fait face les personnes à faible et à très faible revenu.

*Vote sur la proposition de la TROVEP de Montréal « il est proposé de refuser la proposition de la STM concernant la création d'une fondation donatrice de titre de transport. »*

*Cette proposition est appuyée par le Comité des sans-emploi de Pointe-Saint-Charles.*

### Majorité pour la proposition:

*Vote indicatif individuel:*

*30 pour / 3 contre / 0 absence*

*Vote des groupes:*

*13 pour / 1 contre / 1 abstention*

**Le procès-verbal de l'assemblée sera disponible bientôt!**

**Vous trouverez la réponse du Mouvement à la STM à la p.5**

# DES MILITANTS DE LA VILLE DE QUÉBEC À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MOUVEMENT !

Par Emilie Frémont-Cloutier, responsable du *Comité pour l'accessibilité sociale du transport en commun du Carrefour d'animation et de participation à un monde ouvert (CAPMO)*.

Robert Roussel, militant qui lutte dans notre comité parce qu'avec la cherté du transport en commun c'est de plus en plus difficile pour lui d'avoir les moyens de se déplacer, ainsi que moi-même, étions présents à la dernière assemblée générale du *Mouvement collectif pour un transport public abordable*, le 22 janvier dernier. Nous avons fait le voyage depuis la Ville de Québec afin de mieux connaître votre mouvement, mais aussi pour venir présenter au *MCTPA* nos actions.

## Brève présentation du CAPMO

Nous favorisons le regroupement, l'implication, le ressourcement et la formation des personnes provenant de milieux populaires et de celles qui leurs sont solitaires.

Notre *Comité pour l'accessibilité sociale au transport en commun* s'est formé en avril 2012. Nous avons depuis communiqué à plusieurs reprises avec des médias et des instances, notamment dans une campagne au printemps 2013 signée par une quinzaine d'organismes communautaires. Depuis l'automne 2014, nous avons débuté une enquête régionale sur l'accessibilité sociale du transport en commun.



## Pour nous, c'est quoi l'accessibilité sociale?

L'accessibilité sociale du transport en commun, c'est un coût abordable pour les personnes à faible revenu, mais aussi l'accès à ce service (horaire, fréquence de passage) dans les secteurs de la ville où elles habitent.

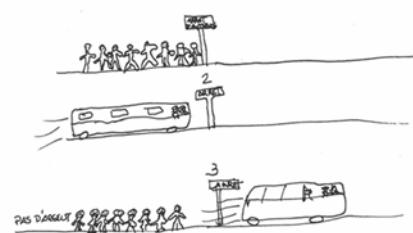
## Notre principale revendication

Depuis le début de notre comité, la stratégie adoptée par le CAPMO pour une plus grande accessibilité est de revendiquer une tarification sociale pour les personnes à faible revenu.



Assister à votre assemblée générale a été très constructif pour nous. En voyant son fonctionnement ; en constatant le nombre et la diversité des groupes qui en font partie, cela nous convainc qu'il est possible et nécessaire à Québec d'en venir à mettre sur pieds un regroupement qui défend le droit à un transport public abordable et accessible, puis d'éventuellement porter des revendications à l'échelle provinciale. Nous sommes d'autant plus confiants que c'est possible de le réaliser pour notre ville et nous pourrons en témoigner aux organismes, aux groupes de citoyens avec lesquels nous sommes en contact !

Nous vous remercions de votre accueil !



## Pour informations :

Emilie Frémont-Cloutier  
Responsable du Comité CAPMO pour l'accessibilité sociale au transport en commun  
435, rue du Roi  
Québec (Qc) G1K 2X1  
418, 525-6187 poste 222  
Courriel : [transports@capmo.org](mailto:transports@capmo.org)  
Site internet : <http://www.capmo.org/index.php/comite-transport-2>

Joignez-  
vous  
à nous!

## Prochaines actions de visibilité **Flash-mob!**

**Actions de style flash-mob au métro Jean-Talon et au métro Charlevoix**

La récente reconnaissance du problème de cherté des transports en commun par les éluEs et l'intérêt de certains médias pour nos actions nous permettent de nous féliciter du chemin parcouru jusqu'à présent. Que la ville de Montréal et la STM nous proposent des rencontres de travail et viennent nous présenter leur travail préliminaire quant à la tarification sociale est sans conteste un gain pour notre coalition. Cela dit, tel que le mentionnaient certains participants à la dernière assemblée, il demeure important de nous maintenir dans l'action et de poursuivre notre objectif de rendre le problème visible.

**La forme :** 2 actions de visibilité prenant la forme de flash-mob (mobilisation éclaire) et accompagnées de distribution de dépliants expliquant le problème.

**Une vidéo:** La tenue de ces actions servira également à recueillir des témoignages de personnes atteintes dans leur droit à la mobilité. Une vidéo sera réalisée au cours de ces actions de visibilité et sera par la suite diffusée sur les médias sociaux.

**Mobilisation requise :** plus nombreux et nombreuses nous sommes à participer à ce type d'action et meilleur est le résultat!

**Quand et où:** \*Le 26 mars dès 15h30 au *Carrefour d'éducation populaire de Pointe-St-Charles* (2356 rue Centre)

\*le 27 mars dès 16h, lieu à confirmer

**Comment:** Fanfare au métro Jean-Talon et action Freeze au métro Charlevoix

Les détails  
vous  
parviendront  
bientôt



### **À mettre à votre agenda:**

### **Prochaine assemblée générale du Mouvement:**

**Quand: Jeudi le 15 avril de 13h à 16h30**

**Où: Au Centre Lorne**

**(2390 Ryde, métro Charlevoix, accessible aux personnes à mobilité réduite)**

**Amenez votre lunch pour dîner avec nous! Dès 12h**



**Suivez le *Mouvement* sur Facebook:**

Mouvement collectif pour un transport public abordable

Montréal, le 13 février 2015

Mme Isabelle Ouellet

Chef de division- Recherche, stratégie marketing et analyse à la STM

M. Pierre Bourbonnière

Directeur marketing à la STM



Objet : Réponse de l'assemblée générale du Mouvement collectif pour un transport public abordable concernant les deux propositions de la STM

Bonjour,

Dans un premier temps, nous tenons à vous remercier de votre présence à l'assemblée générale du 22 janvier. Les participants et les participantes ont vraiment apprécié votre présence, la qualité de votre écoute ainsi que vos réponses. Nous espérons que cette rencontre soit le début d'un fructueux dialogue.

Comme convenu, les propositions que vous nous avez soumises ont été longuement débattues. Ce sont donc les réponses de l'assemblée que nous vous transmettons ici.

Concernant l'implantation d'une initiative de style Donate a ride comme celle d'Edmonton, l'assemblée a émis de fortes réserves et rejette cette alternative. Essentiellement, l'assemblée considère que l'accès aux transports en commun repose sur un fondement de droit et que le principe caritatif d'une telle mesure ne s'attaque pas au problème d'exclusion auquel font face les personnes à faible et à très faible revenu. Plusieurs autres raisons ont également été évoquées et notre délégation espère avoir l'occasion de vous les présenter de vive voix.

Bien qu'elle n'adhère pas à la mise en place d'une fondation comme solution partielle aux problèmes engendrés par la cherté des frais de transport en commun, l'assemblée du Mouvement collectif pour un transport public abordable reconnaît l'effort de la STM dans la recherche de piste de solution aux préoccupations portées par notre coalition.

Concernant la proposition d'avoir une ou des rencontres pour explorer les possibilités de réaliser l'implantation d'une tarification sociale, l'assemblée s'est montrée très heureuse de l'ouverture de la STM et de la Ville de Montréal à l'égard de la problématique portée par le Mouvement et se réjouit à l'idée d'ouvrir le dialogue sur cette question. L'assemblée espère que ces rencontres permettront d'avancer vers la réalisation d'une tarification sociale pour les personnes à faible et à très faible revenu.

Notre prochaine assemblée générale étant prévue pour la fin du mois d'avril, nous souhaiterions pouvoir tenir une première rencontre avec vous d'ici là. Nous nous tenons donc à votre disposition pour trouver une date de rencontre sur la tarification sociale.

Veuillez accepter, Mme Ouellet, M. Bourbonnière, l'expression de nos meilleures salutations,

*Julie Corbeil*

Julie Corbeil, Projet P.A.L.

Pour le comité de suivi du Mouvement collectif pour un transport public abordable

c.c Philippe Schnobb, président de la STM

Aref Salem, responsable du transport à la ville de Montréal

**Une première  
rencontre de  
travail avec la  
STM aura lieu le  
12 mars.**



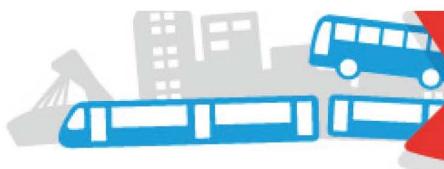
## POUR UN TARIF SOCIAL EN TRANSPORT EN COMMUN



rendez-vous  
jeudi 26 mars



Carrefour  
d'éducation populaire  
de Pointe-St-Charles



2356 rue Centre  
à 15h30 !



UNE INVITATION DU MOUVEMENT COLLECTIF  
POUR UN TRANSPORT PUBLIC ABORDABLE

Les informations concernant l'action flash-mob du vendredi 27 mars (vers 16h) au métro Jean-Talon vous seront bientôt communiquées.

Réservez votre fin de journée du 27 mars dès maintenant!

Devenez membre du  
**Mouvement collectif pour un transport  
public abordable !**

Contactez le comité de suivi au  
[transport.abordable@gmail.com](mailto:transport.abordable@gmail.com)

**Le comité de suivi du Mouvement:** Action-Gardien, Comité des sans emploi de Pointe-Saint-Charles, les Frères et Soeurs d'Émile Nelligan, NDG Senior Citizens' Council, Projet P.A.L., TROVEP Montréal et Welfare Rights Committee of South-West Montreal.